

Charte de la bientraitance

Un engagement partagé



PRENDRE SOIN

- 1- *Accueillir, se rendre disponible, accompagner le patient et ses proches, son entourage.*
- 2- *Garantir, en toute circonstance, une attitude professionnelle d'écoute, ainsi que la confidentialité des informations.*
- 3- *Préserver l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité du patient.*
- 4- *Respecter les droits, les devoirs de chacun, en tenant compte de l'âge, des valeurs et des capacités de chacun.*
- 5- *Conforter la sécurité et la qualité des soins : patients, soignants un engagement partagé.*
- 6- *Identifier les besoins, les attentes, et les douleurs du patient et de l'entourage, puis chercher en pluridisciplinarité un accompagnement personnalisé.*
- 7- *Tenir compte des goûts et des habitudes alimentaires et de vie, favoriser les choix.*
- 8- *Maintenir l'autonomie du patient et l'associer aux décisions le concernant.*
- 9- *S'engager dans une démarche éthique en concertation avec les recommandations et les bonnes pratiques.*
- 10- *Favoriser des démarches institutionnelles et pluridisciplinaires, pour susciter l'écoute, la réflexion, la formation et l'implication.*